



### Agenda Janvier 2023

- **1er janvier** : Journée Mondiale de la Paix
- **3 janvier** : Rentrée des classes
- **6 janvier** : Epiphanie
- **13 janvier** : Vœux du Maire – salle Aragon – 18H30
- **21 janvier** : Soirée jeux de société en famille ou entre amis organisée par la junior association ADO'MAING – salle de la Carroire – 17H00
- **24 janvier** : Conférence sur « L'Australie » - Salle Aragon – 19H30

#### INFOS PRATIQUES

- Les inscriptions pour l'accueil de loisirs de février se feront du 16 au 23 janvier 2023 inclus.

Bien Chères Maingéaises, Biens Chers Maingéois,

Cette année, votre municipalité va pouvoir présenter ses vœux aux forces vives locales ainsi qu'à tous ses partenaires **le vendredi 13/01/2023 à 18h30 à la salle Aragon**, et je m'en réjouis.

Ce sera l'occasion de délivrer un message d'espoir et d'optimisme sans nier la réalité difficile que nous connaissons depuis 2020.

Nous avons la grande chance d'avoir une équipe municipale expérimentée, mobilisée et dévouée à la cause publique et qui travaille sans relâche afin de gérer au mieux la commune en optimisant notre budget. Vous le voyez par votre fiscalité maîtrisée depuis de nombreuses années et par les travaux engagés. Je remercie très chaleureusement le Conseil pour son travail de qualité.

Nous avons traversé ensemble, la crise COVID mais je vous demande encore d'être vigilants. En effet, tout peut repartir.... Nous parviendrons à avancer dans le respect des gestes barrières et de notre prise de conscience collective.

La guerre en Ukraine est hélas toujours présente avec de surcroît une inflation galopante que chacun subit au quotidien conjuguée avec une crise énergétique durable. J'ai une pensée pour les Ukrainiens vivant à Maing ainsi que pour ceux que j'ai ramenés et leur famille qui combat.

Je préfère vous délivrer un message optimiste en pariant sur l'avenir et l'évolution de la Société qui doit faire face à ses enjeux.

Contrairement aux particuliers, les municipalités n'ont aucun bouclier tarifaire et nos factures sur les énergies sont multipliées par 3 voire 4,5.

Nous devons faire des économies pour maintenir le cap, nous montrer plus vertueux, davantage solidaires, toujours à l'écoute des plus fragiles tout en restant ambitieux. Le monde que nous avons connu ne reviendra pas avant longtemps mais nous nous adapterons.

L'équation budgétaire pour votre ville à petit budget n'est pas simple et nous prioriserons les investissements nous permettant de faire des économies.

Les études de rénovation du Complexe Aragon sur la faisabilité de géothermie avancent et nous en connaissons prochainement le résultat.

Félicitons nous d'avoir engagé la rénovation totale de notre éclairage public en lampes LED avant l'augmentation des tarifs du matériel et de l'électricité. Le retour sur investissement sera ultra rapide avec les fortes subventions obtenues. Gouverner, c'est prévoir!

Cet été, une double piste cyclable sera réalisée du giratoire de Fontenelle jusqu'à l'université. Nos cyclistes et nos piétons seront sécurisés.

La livraison des 17 logements sociaux de la rue Victor Hugo est prévue au printemps 2023 et permettra à des familles d'être logées dignement avec des loyers modérés. Je rappellerai que 70% des salariés en France peuvent bénéficier d'un logement social et que la ville a l'obligation de se conformer à la loi. Nous n'en ferons pas plus, pas moins.

La mise en service du secteur maingéois de la zone d'activité économique de Thiant est maintenant sur les rails. Afin d'assurer sa mise en valeur, je suis intervenu auprès du Président du Département, mon ami, Christian Poirer, afin de créer un nouveau giratoire à l'intersection de la rue Rucart et de la RD 40. En plus de créer une seconde entrée pour la zone, cela permettra de sécuriser le carrefour.

L'extension du cimetière se poursuit et nous appliquerons le règlement national des cimetières.

Je vous encourage à venir visiter notre magnifique Eglise qui a fait l'objet de travaux structurels importants. Vous serez émerveillés. Le résultat dépasse toutes nos espérances.

Au nom du Conseil Municipal et du Personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, d'espérance et de joies familiales infinies.

Bonne et heureuse année 2023.



*Très cordialement,*

Votre Maire, Philippe BAUDRIN.

### CONFERENCE

*- L'Australie -*

Sur les pistes du rêve

**Mardi 24/01/2023**  
**Salle Aragon**  
**19H30**

Entrée gratuite

Projection et débat en présence du réalisateur

Connectez-vous sur le site de la ville et profitez des toutes dernières informations : [www.maing.fr](http://www.maing.fr)

# RTE Réseau de Transport d'Electricité AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le projet de création de la liaison électrique souterraine simple circuit à 225.000 volts FAMARS-BEVILLERS – dans le département du Nord – fait l'objet d'une demande de déclaration d'Utilité Publique (DUP) au profit de RTE Réseau de Transport d'Electricité.

Conformément aux dispositions des articles L.323-3 et R.323-5 du Code de l'énergie, le public a la possibilité de consulter le dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et de formuler ses observations sur le registre déposé à cet effet en mairie de Maing du **lundi 2 janvier 2023 au mercredi 16 janvier 2023**, aux jours et heures d'ouverture habituels précisés, ci-après :

- Lundi 8h30-12h00/13h30-17h30
- Mardi 8h30-12h00/13h30-17h30
- Mercredi 8h30-12h00/13h30-17h30
- Jeudi 8h30-12h00/13h30-17h30
- Vendredi 8h30-12h00/13h30-17h30
- Samedi 09h00-11h00

Pendant la même période que celle énoncée ci-dessus, c'est-à-dire du **lundi 2 janvier 2023 au mercredi 16 janvier 2023**, le public pourra également adresser ses observations par courrier, à l'adresse suivante :

RTE Réseau de Transport d'Electricité  
Centre Développement et Ingénierie Lille  
Service SCET – M. Pascal LELEUX  
62, rue Louis DELOS – TSA 71012  
59709 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

## NOTRE RECETTE DU MOIS : *la Galette des Rois*

## Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement à 16 ans permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

### Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de **ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans, de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.**

### Mot de l'opposition

Pendant cette année 2022, nous avons pu mesurer la réaction positive de tous nos citoyens aux nombreuses adversités subies. Les élus et tous les membres de Maing Pour Tous, vous donnent rendez-vous dès le mois Janvier 2023, avec pour seul et unique but de défendre les intérêts de notre cher village et cela pour le bien de chacun de ses habitants !

### Mot de la majorité

« **Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.** »  
*Antoine de Saint-Exupéry*

Les élus de la majorité Municipale vous souhaitent une très belle année 2023 ! Qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité !